



FICHES INFOS

n°3.1

LA FERME ET SES DÉCLINAISONS

INTRODUCTION

La ferme est soit isolée au milieu des parcelles agricoles soit implantée dans un hameau ou dans le bourg. Elle représente une organisation autonome fonctionnelle associant l'habitation familiale et les activités agricoles. Aménagée en longère, en équerre ou autour d'une cour, la ferme s'organise à partir des usages.

Caractéristiques de la ferme :

- De base rectangulaire, en rez-de-chaussée, combles (grenier) et parfois à étage, flanquée de pignons*, la ferme est une juxtaposition d'usages (habitation, stockage, abri pour les animaux). Elle se complexifie par l'apport de volumes nouveaux.
- La ferme évolue soit :
 - Par adjonctions de bâtiments annexes, grange, étable... dans la continuité du bâtiment principal.
 - Par adjonctions sous un même toit. La ferme prend alors la forme d'une longère.
 - Par adjonctions latérales en appentis, les bâtiments annexes étant accolés sur les pignons.
 - Par adjonctions dans le prolongement de la pente du toit.
 - Par l'extension perpendiculaire à la maison d'habitation, formant alors une organisation en L.
 - Par extensions perpendiculaires de chaque côté du bâtiment principal (en U) refermant l'ensemble autour d'une cour.
- Elle est constituée la plupart du temps d'une toiture à deux pentes, parfois une couverture à quatre pentes, notamment dans le sud du département.
- En fonction de l'emplacement géographique, elle est couverte d'ardoises (pente forte) ou de tuiles (pente faible).
- La maçonnerie en moellons est constituée des matériaux trouvés sur place (granit, schistes, grès, gabbros).
- Les percements sont variés et correspondent aux usages, portes et fenêtres verticales pour la maison, porte charretière pour la grange, petites ouvertures pour la remise ou l'abri des animaux.

- Une lucarne gerbière* aménage un accès aux combles, accessibles depuis l'extérieur par une échelle (et plus rarement par un escalier).
- Les pleins occupent une plus grande proportion que les vides dans l'organisation des façades, sauf pour la porte de la grange.
- La partie occupée par la maison est plus soignée que le reste des bâtiments. Les éléments d'ornementation sont apparentés aux systèmes constructifs. Les chaînages d'angle, les encadrements des baies, les linteaux, les corniches, constitués de pierres appareillées, de brique, ou de schiste, participent avec sobriété à la qualité des décors des fermes du territoire de Loire-Atlantique.
- Très souvent, les façades de l'habitation sont recouvertes d'un enduit couvrant.

On notera qu'au XIX^e siècle, un mouvement de fermes modèles émerge en lien avec les sociétés d'agriculture et les écoles dont celle de Grand Jouan à Nozay. Ces fermes répondent à des préoccupations hygiénistes de l'époque. Elles sont caractérisées par un plan rationnel. En Loire Atlantique, un certain nombre de fermes modèles souvent organisées en U ont été construites sous la direction de François Briau, grand propriétaire à Varades et entrepreneur de travaux publics. On attribue les plans de ces fermes modèles à Édouard Moll, architecte angevin, qui construit pour François Briau « le palais de la Madeleine » à Varades.



Une ferme, nord Loire (ardoise et pierre bleue), est constituée par adjonction de plusieurs bâtiments, ayant chacun une fonction.



La longère. Sa caractéristique principale est d'accueillir sous un même toit l'ensemble des usages (l'habitation, la grange, l'étable...).



La ferme en L, la grange est positionnée perpendiculairement par rapport au corps principal de la ferme.



Une ferme, sud Loire, avec sa grange à piliers, sa tuile tige de botte, étendue par ajouts d'usages dans la continuité de la partie habitation.



Une ferme modèle dite ferme « Briau » de l'Hopiteau à Varades. L'habitation ici est indépendante de la grange et des étables. La façade est symétrique. La maison est indépendante, mais garde une mixité de fonctions, d'habitation et de stockage (en particulier dans les combles)



Une ferme, sud Loire. Elle est constituée de l'adjonction des différents usages accolés les uns aux autres.

RECOMMANDATIONS : cf fiches projets N°7, 8 Modifications des ouvertures, transformation des bâtiments agricoles.